



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R32-2019-114

PUBLIÉ LE 24 AVRIL 2019

# Sommaire

## Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2019-04-16-025 - ARRETE DOS-SDES-AUT-N° 2019-99 AUTORISANT LA SELARL CIN SAMBRE-AVESNOIS A EXPLOITER UN TOMOGAPHE A EMISSION DE POSITONS (TEP) SUR LE SITE DU CENTRE HOSPITALIER SAMBRE-AVESNOIS (4 pages)

Page 3

R32-2019-04-18-003 - Arrêté n° 2019-024 SDSDU modifiant la composition nominative de la CRSA HDF (10 pages)

Page 8

R32-2019-04-18-004 - Arrêté n° 2019-025 SDSDU - modifiant les commissions spécialisées CRSA HDF (20 pages)

Page 19

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2019-04-16-025

ARRETE

DOS-SDES-AUT-N° 2019-99

AUTORISANT LA SELARL CIN SAMBRE-AVESNOIS

A EXPLOITER UN TOMOGRAPHIE A EMISSION DE  
POSITONS (TEP) SUR LE SITE DU CENTRE  
HOSPITALIER SAMBRE-AVESNOIS



**ARRETE**

**DOS-SDES-AUT-N° 2019-99**

**AUTORISANT LA SELARL CIN SAMBRE-AVESNOIS**

**A EXPLOITER UN TOMOGAPHE A EMISSION DE POSITONS (TEP) SUR LE SITE DU CENTRE HOSPITALIER SAMBRE-AVESNOIS**

**LE DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le Code de la Santé Publique (CSP) et notamment ses articles L.6122-1 et suivants, R.1434-4, R.1434-7, R.6122-23 et suivants,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment l'article L.162-21 relatif à l'autorisation de dispenser des soins remboursables aux assurés sociaux ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les Agences Régionales de Santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu l'ordonnance n°2018-4 du 3 janvier 2018 relative à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités de soins et d'équipements matériels lourds ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les ARS à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret 2018-117 du 19 février 2018 relatif à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités de soins et des équipements matériels lourds ;

Vu la décision du 15 juin 2017 de la directrice générale de l'ARS Hauts-de-France portant délimitation des zones du schéma régional de santé donnant lieu à la répartition des activités de soins et des équipements matériels lourds ;

Vu l'arrêté du 5 juillet 2018 de la directrice générale de l'ARS Hauts-de-France portant adoption du projet régional de santé Hauts-de-France 2018-2028 ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 2018 de la directrice générale de l'ARS Hauts-de-France ouvrant une période de dépôt pour les demandes d'autorisation et de renouvellement de l'autorisation des activités de soins et des équipements matériels lourds ;

Vu l'arrêté du 10 juillet 2018 de la directrice générale de l'ARS Hauts-de-France relatif au bilan quantifié de l'offre de soins pris pour application de l'article R.6122-30 du CSP ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2019 portant attribution de fonctions de directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général par intérim de l'ARS Hauts-de-France du 1er avril 2019 portant délégations de signature du directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu la demande présentée par la SELARL CIN Sambre-Avesnois en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un Tomographe à Emission de Positons (TEP) sur le site du CH Sambre-avesnois, et le dossier justificatif déclaré complet le 18 octobre 2018 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie émis lors de sa séance du 14 mars 2019 ;

Considérant que l'article L.6122-2 du CSP prévoit que l'autorisation est accordée lorsque le projet :

- 1° Répond aux besoins de santé de la population identifiés par le schéma mentionné à l'article L.1434-2 ou au 2° de l'article L.1434-6 ;
- 2° Est compatible avec les objectifs fixés par ce schéma ;
- 3° Satisfait à des conditions d'implantation et à des conditions techniques de fonctionnement ;

Considérant que le schéma régional de santé (SRS) et, par conséquent, le bilan quantifié de l'offre de soins prévoient pour les TEP, sur la zone d'activités de soins et d'équipements matériels lourds n°2B - Hainaut, la possibilité d'autoriser deux implantations et deux équipements supplémentaires pour l'exploitation de TEP ; que par conséquent, le projet répond aux besoins de santé de la population identifiés par le SRS des Hauts-de-France ;

Considérant que le projet est compatible avec les objectifs du SRS des Hauts-de-France et du plan cancer 2014-2019 qui prévoit l'augmentation du parc d'appareils de diagnostic et de suivi des cancers pour favoriser les diagnostics précoces, la qualité et la sécurité des prises en charge, l'accessibilité aux examens, l'innovation technologique, la diminution de l'impact du cancer sur la vie personnelle ;

Considérant que le projet est compatible avec les objectifs fixés par le SRS, et en particulier avec l'objectif général n°15 « Garantir l'accès aux urgences, à l'imagerie médicale, aux soins critiques et palliatifs » ;

Considérant l'absence de dispositions relatives aux conditions d'implantation et aux conditions techniques de fonctionnement des équipements matériels lourds dans le CSP ;

Considérant que le centre hospitalier de Valenciennes, la SELARL CIN Sambre-Avesnois, la SAS Polyclinique Vauban et le GIE d'Imagerie Médicale du Douaisis ont tous déposé une demande visant à obtenir l'autorisation d'exploiter un TEP sur la même zone d'activité de soins et d'équipements matériels lourds du Hainaut ; que le nombre de demandes déposées (quatre demandes) répondant aux trois critères d'autorisation prévus à l'article L.6122-2 du CSP est supérieur au nombre maximum d'autorisations pouvant être accordées au regard du bilan quantifié pour cette zone d'activités de soins et d'équipements matériels lourds (deux appareils) ; qu'en conséquence il convient de procéder à un examen comparatif des mérites respectifs de ces demandes ;

Considérant que le SRS prévoit explicitement, pour les TEP et en particulier pour la zone du Hainaut, la justification de nouveaux sites afin de favoriser la déconcentration géographique de l'offre pour améliorer l'accessibilité des patients aux appareils ; qu'en ce sens, les projets déposés par le centre hospitalier de Valenciennes, la SELARL CIN Sambre-Avesnois et le GIE d'Imagerie Médicale du Douaisis apparaissent prioritaires par rapport au projet déposé par la SAS Polyclinique Vauban ;

Considérant que les quatre projets permettraient de diminuer les délais d'accès aux appareils mis en service sur cette zone d'activités de soins et d'équipements matériels lourds, mais également sur des appareils situés dans d'autres zones ;

Considérant que les données d'activité prévisionnelle sont comprises, pour les quatre dossiers, entre 2 375 et 3 000 examens annuels ; que les dossiers déposés par la SELARL CIN Sambre-Avesnois et le GIE Imagerie Médicale du Douaisis, en établissant clairement les coopérations prévues avec d'autres offreurs de soins, intègrent des données d'activité prévisionnelle plus argumentées que les deux autres dossiers concurrents ; que ces modalités de coopération plus précises permettent par ailleurs de mieux répondre à un autre élément du SRS en matière d'équipements de médecine nucléaire, à savoir « *structurer l'organisation territoriale pour garantir la meilleure orientation des patients* » ;

Considérant que le projet de la SELARL CIN Sambre-Avesnois présente des conventions de coopération avec la Polyclinique du Val de Sambre et le centre hospitalier de Fourmies pour la prise en charge des patients hospitalisés et que le dossier indique qu'un partenariat médical a été proposé au centre hospitalier de Valenciennes sur la recherche et pour la maintenance des équipements ;

Considérant que ce même projet est soutenu par la direction du centre hospitalier Sambre-Avesnois ; que le centre hospitalier Sambre-Avesnois et la SELARL CIN Sambre-Avesnois ont conclu un accord cadre le 20 juillet 2018 qui précise les modalités de bail, de locaux, de choix de matériel, de partenariat médical entre les parties, d'un comité de pilotage pendant les travaux ;

Considérant que la SELARL CIN Sambre-Avesnois a pour projet l'implantation de ses gammas-caméras actuellement exploitées sur le site de la Polyclinique Val de Sambre vers le site du nouvel hôpital de Maubeuge et par conséquent l'installation du TEP se fera dans le cadre d'un plateau technique complet, afin de faciliter la prise en charge globale du patient cancéreux ;

Considérant que le GIE d'imagerie médicale du Douaisis a pour objectif d'intégrer le TEP au centre de radiothérapie Léonard de Vinci, afin de faciliter la prise en charge globale du patient atteint de cancer ;

Considérant les éléments exposés ci-dessus, et après examen comparatif des mérites respectifs des quatre demandes d'autorisation d'exploiter un TEP sur la zone du Hainaut, celles déposées par la SELARL CIN Sambre-Avesnois et par le GIE d'imagerie médicale du Douaisis apparaissent prioritaires dans le cadre de cette procédure par rapport aux projets déposés par le centre hospitalier de Valenciennes et par la S.A.S. Polyclinique Vauban ;

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** – L'autorisation d'exploiter un Tomographe à Emission de Positons (TEP) sur le site du centre hospitalier Sambre-Avesnois à Maubeuge est accordée à la SELARL CIN Sambre-Avesnois.

**Article 2** - Cette autorisation vaut de plein droit autorisation de fonctionner, sous réserve de l'autorisation de dispenser des soins remboursables aux assurés sociaux par application de l'article L.162-21 du code de la sécurité sociale.

Lorsque le titulaire de l'autorisation met en service l'équipement matériel lourd, il en fait sans délai la déclaration au directeur général de l'ARS conformément à l'article R.6122-37 du CSP.

Cette déclaration devra être accompagnée d'une attestation du titulaire de l'autorisation s'engageant à la conformité de l'installation de l'équipement matériel lourd aux conditions d'autorisation, conformément à l'article D.6122-38 du CSP. La durée de validité de la présente autorisation est de 7 ans. Elle sera comptée à partir de la date de réception de cette déclaration.

Dans le délai de six mois prévu par l'article L. 6122-4 du même code, une visite de conformité peut être réalisée par l'ARS après programmation par accord entre l'ARS et le titulaire. A défaut de visite au terme de ce délai par le fait du titulaire, le directeur général de l'ARS peut suspendre l'autorisation dans les conditions prévues au II de l'article L. 6122-13 du CSP. La visite de conformité est effectuée dans les conditions prévues par l'article D.6122-38 du CSP.

Lorsque les installations ou le fonctionnement ne sont pas conformes aux éléments sur la base desquels l'autorisation a été accordée ou aux conditions auxquelles elle est subordonnée, le directeur général de l'ARS, sur la base du compte-rendu établi par les personnes ayant effectué la visite, fait sans délai connaître au titulaire de l'autorisation les constatations faites et les transformations ou les améliorations à réaliser pour assurer la conformité. Il est alors fait application des dispositions de l'article L.6122-13 du CSP.

**Article 3** - Cette autorisation sera réputée caduque si l'opération n'a pas fait l'objet d'un commencement d'exécution dans un délai de trois ans. Elle sera également réputée caduque pour la partie de l'activité, de la structure ou de l'équipement dont la réalisation, la mise en œuvre ou l'implantation n'est pas achevée dans un délai de quatre ans. Ces délais courent du jour de la notification de la présente décision conformément à l'article R.6122-36 du CSP.

De même, sauf accord préalable du directeur général de l'ARS sur demande justifiée du titulaire de l'autorisation, de l'administrateur judiciaire ou du liquidateur nommé par le tribunal du commerce, la cessation d'exploitation d'une activité de soins, d'une structure alternative à l'hospitalisation ou d'un équipement d'une durée supérieure à six mois entraîne la caducité de l'autorisation.

Cette caducité est constatée par le directeur général de l'ARS, notamment à l'occasion de l'élaboration du bilan prévu à l'article L.6122-9 du CSP.

**Article 4** – Cet équipement sera répertorié au fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) sous les critères suivants :

Numéros FINESS : EJ 590045167/ ET 590000535

Code d'équipements matériels lourds : 05705 – Tomographe à émission

**Article 5** - Conformément aux dispositions de l'article L.6122-10 du CSP, le renouvellement de l'autorisation est subordonné au respect des conditions prévues aux articles L.6122-2 et L.6122-5 du CSP et aux résultats de l'évaluation appréciés selon des modalités arrêtées par le ministre chargé de la santé. Le titulaire de l'autorisation adresse les résultats de l'évaluation à l'ARS au plus tard quatorze mois avant l'échéance de l'autorisation. Au vu de ce document et de la compatibilité de l'autorisation avec le SRS, l'ARS peut enjoindre au titulaire de déposer un dossier de renouvellement dans les conditions fixées par l'article L.6122-9 du CSP. A défaut d'injonction un an avant l'échéance de l'autorisation, et par dérogation aux dispositions de l'article L.6122-9 du CSP, celle-ci est tacitement renouvelée. L'avis de la commission spécialisée de la conférence régionale de santé et de l'autonomie compétente pour le secteur sanitaire n'est alors pas requis.

**Article 6** - Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**Article 7** - Le directeur de l'offre de soins de l'ARS Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le

**1 6 AVR. 2019**

Arnaud CORVAISIER

Directeur Général par intérim

Le Directeur général  
par intérim  
Arnaud CORVAISIER

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2019-04-18-003

Arrêté n° 2019-024 SDSU modifiant la composition  
nominative de la CRSA HDF

*Arrêté n° 2019-024 SDSU modifiant la composition nominative de la CRSA HDF*



**Arrêté n° 2019-024 SDSU modifiant l'arrêté n°2016-017 SDSU du 19 Juillet 2016 modifié  
fixant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie  
des Hauts-de-France**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTERIM DE L'AGENCE RÉGIONALE  
DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.1432-4 et D.1432-28 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1879 du 30 décembre 2015 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2019 portant attribution de fonctions de directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Nord – Pas-de-Calais – Picardie n° 2016-017 SDSU du 19 juillet 2016 fixant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie du Nord-Pas-de-Calais Picardie ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Nord – Pas-de-Calais – Picardie n° 2016-018 SDSU du 19 août 2016 modifiant l'arrêté n°2016-017 SDSU du 19 juillet 2016 fixant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie du Nord-Pas-de-Calais Picardie ;

Vu les arrêtés de la directrice générale de l'ARS Hauts-de-France n° 2016-020 SDSU, n° 2017-012 SDSU, n°2017-030 SDSU, n°2017-036 SDSU, n° 2018-001 SDSU, n° 2018-012 SDSU, n° 2018-016 SDSU, n° 2018-031, n° 2019-001, n° 2019-009 et n° 2019-014 SDSU respectivement des 30 décembre 2016, 3 mars 2017, 23 mai 2017, 23 août 2017, 12 janvier 2018, 16 mai 2018, 22 juin 2018, 13 novembre 2018, 24 janvier 2019, 8 février 2019 et 12 mars 2019 modifiant l'arrêté n°2016-017 SDSU du 19 juillet 2016 fixant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie des Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général par intérim de l'ARS Hauts-de-France du 1<sup>er</sup> avril 2019 portant délégations de signature du directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Sur propositions des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévues aux articles D.1432-28 et D.1432-29 du code de la santé publique ;

## ARRETE

**ARTICLE 1** : L'article 1 de l'arrêté n°2016-017 du directeur général de l'ARS modifié susvisé est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

- **au collège 3 : représentants des conseils territoriaux de santé**

Eric LAGARDERE est nommé membre suppléant du Docteur Jean-Brice GAUTHIER.

- **au collège 4 : partenaires sociaux**

**b) au titre des représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives**

Sur proposition de la Confédération des PME (CPME) Hauts-de France, Didier SILVAIN est nommé membre titulaire, en remplacement de Jacqueline VAUTRIN.

- **au collège 7 : offreurs des services de santé**

**d) au titre du représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile**

Philippe HERMANT est supprimé de la composition de cette instance.

**e) au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées**

Jean-Marie BRIATTE est supprimé de la composition de cette instance.

**o) Au titre des membres des unions régionales des professionnels de santé**

Le Docteur Jean-Pierre URBAIN est supprimé de la composition de cette instance.

**ARTICLE 2** : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**ARTICLE 3** : La directrice de la stratégie et des territoires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 18 avril 2019

Pour le directeur général par intérim et par délégation,  
La directrice de la stratégie et des territoires,



Laurence CADO

**CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE HAUTS DE France**  
Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2019-024 du 18 avril 2019

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

**Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales**

**a) Au titre des conseillers régionaux : Conseil régional Hauts-de-France**

1	Monique RYO, Vice-Présidente à la santé	Christian VANNOBEL	<i>Siège vacant</i>
2	Brigitte MAUROY, Conseillère Régionale	Edith VARET	<i>Siège vacant</i>
3	Nadège BOURGHELLE KOS, Conseillère Régionale	Amel GACQUERRE	<i>Siège vacant</i>

**b) Au titre des présidents des conseils départementaux**

4	Nicolas FRICOTEAUX, Président du Conseil Départemental de l'Aisne	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
5	Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental du Nord, ou sa représentante, Mme Geneviève MANNARINO	Marie-Annick DEZITTER	Doriane BECUE
6	Nadège LEFEBVRE, Président du Conseil Départemental de l'Oise ou sa représentante, Anne FUMERY	Corry NEAU	LEVESQUE Sophie
7	Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais ou sa représentante, Maryse CAUWET	Odette DURIEZ	Nicole GRUSON
8	Laurent SOMON, Président du Conseil Départemental de la Somme ou son représentant, M. Marc DEWAELE	Virginie CARON-DECROIX	Isabelle de WAZIERS

**c) Au titre des représentants des groupements de communes**

9	Marie LEFEBVRE, VP Communauté d'agglomération du Pays de St Omer	Grégory MARLIER, Président de la Communauté de la Haute-Deule	Sylvie ROLAND, Conseillère - Communauté d'agglomération du Pays de St Omer
10	Paul VERON, Président Communauté de la Thiérache du Centre	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
11	Jacques RICHIR, Conseiller Métropole européenne de Lille	Christine VANDESTEEENE, Conseillère communautaire Cté d'agglomération du Pays de St Omer	<i>Siège vacant</i>

**d) Au titre des représentants des communes**

12	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
13	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
14	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

**Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux**

**a) Au titre des représentants des associations agréées (cf. article L. 1114-1)**

15	Pierre-Marie LEBRUN - France Assos santé, Délégation Hauts-de-France	Jean-Claude MARION - France Assos santé, Délégation Hauts-de-France	Marie-Thérèse HESSCHENTIER – Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR)
16	Didier VANQUELEF - UFC Que choisir Hauts-de-France	Jacques MOPIN - UFC Que Choisir Hauts-de-France	Dominique BEN - INDECOSA-CGT
17	Patricia DEDOURGE - URAF Hauts-de-France	Frédéric BORTOLI – UDAF de l'Aisne	Julien LEONARD - Conseil nationale des associations familiales laïques (CNAFAL)

18	Sylvette CHEVALIER - Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM) des Hauts-de-France	Florence BOBILLIER - UNAPEI	Bernard-Marie DUPONT - Association d'entraide aux malades traumatisés crâniens (AEMTC)
19	Marie-Catherine MOTTE - Fédération française des diabétiques	Gérard DESSEAUX - Association France Rein Picardie	Arnaud BODINIER - Association France greffes cœur et/ou poumons (FGCP)
20	Franck BIGET - Association française de lutte contre le VIH et les hépatites virales (AIDES)	Daniel HIBERTY - UDAF de l'Oise	Régine DECOTTE - Alliance Maladies Rares (AMR)
21	Olivier DAUPTAIN - Fédération française des associations et amicales de malades insuffisantes ou handicapés respiratoires (FFAAIR)	Maxime HEDOUIN, France Alzheimer	Ingrid MARS - Association française contre les myopathies (AFM) Téléthon
22	Jean-Pierre BULTEZ - Les petits frères des pauvres	Véronique CLAVEY - Mouvement français pour le planning / Fédération régionale Nord Pas-de-Calais du planning familial	Bernard FIOLET - Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)

**b) Au titre des représentants des associations de retraités et personnes âgées**

23	Dominique SANCHEZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – Aid'Aisne	Yves BONNARD - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – CFE-CGC	Roland FONTAINE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – Association AROPA
24	Jean-Pierre LAVIEVILLE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - FO	Michèle BEAREZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - UIRS	Nicole SION - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - CFDT
25	Georges BOUCHART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Arlette NARCISSE, - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Marie-Blanche CAILLIEZ, - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais
26	Jean-Marc PETIT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Somme – Union Nationale des Retraités et Pensionnés - CFTC	Eric VAN STEENKISTE-DELESPIERRE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Somme - Association des Aînés du Canton d'Acheux en Amiénois	Roger DEaubonne - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Somme - CFDT Retraités Somme

**c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée**

27	Christian HILAIRE - UDAPEI 59 - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - UDAPEI	Fernande FRANQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - APAJH	Bénédicte LECLERCQ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - APF France Handicap
28	Aurélien DELAHOUCHE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise - CFDT	Serge FERCOT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – ADEP Picardie	Marie-Pierre BERGERET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – Oise Alzheimer
29	Jean-Marie PETIT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - APF France Handicap	Joëlle DEQUIDT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Brigitte DORÉ - UDAPEI Nord-Pas-de-Calais - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais
30	Christine TREPTE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Somme - APF France Handicap	Bruno WOZNIAC - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – APF France Handicap	Gilles BLOCH - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Somme – Collectif pour une psychiatrie citoyenne

### Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé

31	Dr Jean-Brice GAUTHIER – CTS Aisne	Eric LAGARDERE – CTS Aisne ( <i>nouveau</i> )	Pierre MICHELINO – CTS Oise
32	Dr Patricia JEANSON – CTS Somme	Giancarlo BAILLET – CTS Somme	Chanez HERBANNE – CTS Oise
33	Séverine LABOUE - CTS Métropole Flandres	Michèle HUVIG – CTS Métropole Flandres	Dr René-Claude DACQUIGNY – CTS Pas-de-Calais
34	Rodolphe BOURRET – CTS Hainaut	Dr Solange MOORE-WIPF – CTS Hainaut	Richard CZAJKOWSKI – CTS Pas-de-Calais

### Collège 4 : Partenaires sociaux

#### a) Au titre des représentants des organisations syndicales de salariés représentatives

35	Hélène MIKA – CFTC	Jean-Jacques LELONG - CFTC	Jean-Pierre LECUYER - CFTC
36	Isabelle CARESMEL - CFE-CGC	Eric AIMÉ - CFE-CGC	Jeany POUILLAIN - CFE-CGC
37	Martine DUROT -CFDT	Christina BAILLY - CFDT	David DECOURTRAY -CFDT
38	Patrice RAMILLON - FO	Jean-Marc HENIN - FO	Grégory LEDUC - FO
39	Philippe CREPEL - CGT	Virginie DEVILLERS - CGT	Alain ARNEFAUX - CGT

#### b) Au titre des représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives

40	Philippe LEWANDOWSKI - MEDEF	Stéphan DE BUTLER D'ORMOND	<i>Siège vacant</i>
41	Didier SILVAIN – CPME ( <i>nouveau</i> )	Roland THIES- CPME	Alain CAUCHOIS - CPME
42	Philippe LECLERCQ - U2P	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

#### c) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales

43	Michel LETELLIER - UNAPL, CMA et CCI du Nord-Pas-de-Calais	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	--	---------------------	---------------------

#### d) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles

44	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------	---------------------

### Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

#### a) Au titre des représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité

45	Laurence DERNONCOURT – Fédération des acteurs de la solidarité	Bruno SANCHEZ - Association Accueil & Promotion	Dominique CALONNE – Conseil Régional des Personnes Accompagnées (CRPA) Hauts-de-France
46	Karim LOUZANI - Croix rouge française - Hauts-de-France	Virginia BILLON - Croix rouge française - Hauts-de-France	Claire TASSART LEVY – Association Nationale pour la Protection de la Santé (ANPS - Aisne)

#### b) Au titre de l'assurance vieillesse et de la branche accidents du travail-maladies professionnelles mentionnée à l'article R. 221-9 du code de la sécurité sociale, deux représentants de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

47	Jérôme LEFEBVRE - CARSAT Nord Picardie (Président du CA)	Alain TREUTENAERE (VP) - CARSAT Nord Picardie	Jean-Luc VASSAUX (VP) - CARSAT Nord Picardie
48	Christophe MADIKA (DG) – CARSAT Nord Picardie	Frédéric LANGLOIS - CARSAT Nord Picardie	Christine DHORDAIN-KUSBERG - CARSAT Nord Picardie

**c) Au titre du représentant des caisses d'allocations familiales**

49	Patrick BAILLEAU, CAF du Nord	Nadine GORET, CAF du Pas-de-Calais	Patricia FOURNIER, CAF du Nord
----	-------------------------------	------------------------------------	--------------------------------

**d) Au titre du représentant de la mutualité française**

50	Alain TISON	Adeline LOMBART	Philippe WATTIER
----	-------------	-----------------	------------------

**Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé****a) Au titre des représentants des services de santé scolaire et universitaire**

51	Brigitte WEENS - Médecin conseillère technique - Rectorat (Académie de Lille)	Muriel DEHAY - Infirmière conseillère technique - Rectorat (Académie de Lille)	<i>Siège vacant</i>
52	Maryse BURGER - Médecin conseillère technique - Rectorat (Académie d'Amiens)	Annick CARON - Médecin conseillère technique - DSDEN du Pas-de-Calais (Arras)	Delphine BELLYNCK - Infirmière conseillère technique Rectorat (Académie de Lille)

**b) Au titre des représentants des services de santé au travail**

53	Jean-François LESCART - Président AST 59-62 (Arras)	Alain CUISSE - Directeur général AST 59-62 (Arras)	Louis-Marie HARDY - Directeur général PSTMN Lille
54	Marie-Laurence BAUMER - Directrice SMTVO	Jean-Marie CUMINAL - Président ASMIS Somme	Francine LEMONNIER - Directrice ASMIS Amiens

**c) Au titre des représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile**

55	Patricia DELORME - Directrice à la Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse - Conseil départemental du nord (Lille)	Laurence LECOMTE - conseillère technique chargée de la stratégie santé à la Direction Générale Adjointe en charge de la Solidarité - Conseil départemental du nord (Lille)	<i>Siège vacant</i>
56	Véronique LEROY - Directrice adjointe PMI à la Direction Enfance, famille, jeunesse - Conseil départemental du nord (Lille)	Dr Monique RADULESCO - Responsable du service Prévention et Protection Maternelle à la Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse - Conseil départemental du nord (Lille)	Dr Catherine DEMONDION, Responsable du service Prévention et Protection Infantile à la Direction Adjointe PMI - Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse - Conseil départemental du nord (Lille)

**d) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé, dont un œuvrant dans le médico-social ou la cohésion sociale**

57	Valérie COMBLEZ - Fédération des centres sociaux Aisne Somme	Mireille CHARONNAT - Fédération des acteurs de la solidarité	Jean-Pierre TRIBOULET, Ligue contre le cancer, Comité du Nord
58	Marie VILLEZ - Union régionale des Hauts-de-France de la Fédération addiction	Ludovic WAUGRAND - Institut médico-éducatif Louis FLAHAUT - Association La vie active	<i>Siège vacant</i>

**e) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche**

59	Jean-Louis SALOMEZ - Professeur de santé publique	Jean-Daniel LALAU - Professeur de nutrition	Mickaël NAASSILA - Professeur de Physiologie
----	---	---	--

**f) Au titre du représentant des associations de protection de l'environnement agréées (article L. 141-1 du code de l'environnement)**

60	Corinne SCHADKOWSKI - APPA	Karine TOP - Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement des Hauts-de-France Nord-Pas-de-Calais Picardie	Denis BOLLENGIER - Campagnes Vivantes
----	----------------------------	--	---------------------------------------

**Collège 7 : Offreurs des services de santé**

**a) Au titre des représentants des établissements publics de santé**

61	Pr. François-René PRUVOT - président de CME - CHRU Lille - FHF	Pr. Pierre KRYSTKOWIAK - président de CME - CHU Amiens - FHF	Dr. Magloire GNANSOUNOU - président de CME - CH Sambre-Avesnois - FHF
62	Dr. Philippe BONELLE – Vice-président FHF Hauts-de-France - président de CME - CH Doullens - FHF	Dr. Thierry RAMAHERISON - président de CME - CH de Beauvais – FHF	Dr. Alexandre BERTELOOT – président de CME (CH de Douai) – FHF
63	Dr. Valérie YON - présidente de CME (CH Pinel – Amiens) - FHF	Dr. Christian MULLER, Vice-président FHF HDF, président de CME (EPSM de l'Agglomération lilloise) - FHF	Dr. Edvick ELIA, présidente de CME (EPSM Lille Métropole - Armentières) - FHF
64	Dr. Ziad KHODR - Vice-président FHF Hauts-de-France - CH de Saint-Omer – FHF	Pierre BERTRAND - CH Arras - FHF	Hélène VAAST, CHRU Lille – FHF
65	Brigitte DUVAL - Directrice CHI Compiègne Noyon - FHF	Danielle PORTAL - Directrice générale CHU Amiens - FHF	Etienne DUVAL - Directeur du Centre Hospitalier de Laon - FHF

**b) Au titre des représentants des établissements privés de santé à but lucratif**

66	Vincent VESSELLE - Directeur Polyclinique Saint Côme, Oise FHP	Laurent DELEMER, Directeur Polyclinique du Bois - FHP	Olivier VERRIEZ, Président Directeur général du Groupe HPL – Hôpitaux Privés du Littoral
67	Jean-Marc CATESSON - président de CME Clinique du Pont Saint-Vaast - FHP	Frédéric LEFEBVRE - Président de CME Clinique du Campus 80 - FHP	Arnaud AULIARD, Président CME Centre de cancérologie Les Dentellières, 59 - FHP

**c) Au titre des représentants des établissements privés de santé à but non lucratif**

68	Corinne DARRÉ, Directrice Centre l'Espoir - FEHAP	Laurent DELABY, Directeur Général GHICL - FEHAP	Liz Alejandra MAROTE, Directrice CPRCV Léopold BELLAN OLLENCOURT - FEHAP
69	Patrice SCHUMACKER, Président CME Centre l'Espoir - FEHAP	Stanislas VELLIET, Président CME - FEHAP	Eric PETIT - FEHAP

**d) Au titre du représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile**

70	Aymeric BOURBION - FNEHAD	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------------	-------------------------------	---------------------

**e) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées**

71	Guillaume ALEXANDRE - NEXEM	Brigitte BECQ - APF France handicap	Christian BRELINSKI - FISAF
72	Bruno CHEVRIER – UNAPEI Hauts-de France	Marianne PLADYS - Autismes Ressources Hauts-de-France	Sandrine LANCO DOSEN - ANECAMSP
73	Séverine DUPONT-DARRAS - URIOPSS	Olivier FABIANI - PEP Nord-Pas-de-Calais	Mélanie MALVOISIN - FEHAP
74	Jérôme PASSICOUSSET - GEP SO	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	François-Xavier DEBRABANT - FHF

**f) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées**

75	Didier CYMERMAN - SYNERPA	Olivier BOULANT	Florence KOVAC
76	Bruno DELAVAL - URIOPSS	Jean-Luc HAMIACHE - FEHAP	Dominique VILLA - UNA Picardie
77	Michel THUMERELLE - FHF	Serge GUNST - FHF	Christophe VANBESIEN - FHF
78	Fabienne HEULIN-ROBERT - FHF	Régine DELPLANQUE - FHF	Pascale BOULOGNE- FHF

**g) Au titre du représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales**

79	Jacques VEZIER - URIOPSS	Éric BERNARD - l'Union régionale des centres sociaux du Nord-Pas-de-Calais	<i>Siège vacant</i>
----	--------------------------	--	---------------------

**h) Au titre du représentant des responsables des centres de santé, des maisons de santé et des pôles de santé**

80	Philippe TRÉHOU, MSP de Guise 02	Laurent VERNIEST, FEMASNORD	Didier DELETTE, MSP FRUGES 62
----	----------------------------------	-----------------------------	-------------------------------

**i) Au titre du représentant des responsables des réseaux de santé implantés dans la région**

81	Julie MOITIER, PALPI 80	Patrick FOURNIER, G2RS	Joël MERCIER, Réseau CECILIA
----	-------------------------	------------------------	------------------------------

**j) Au titre du représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins**

82	Charles CHARANI	Xavier LAMBERTYN	<i>Siège vacant</i>
----	-----------------	------------------	---------------------

**k) Au titre du médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation**

83	Patrick GOLDSTEIN	Christine AMMIRATI	Pierre VALETTE
----	-------------------	--------------------	----------------

**l) Au titre du représentant des transporteurs sanitaires**

84	Laurence GUYONVARCH	Christophe HANNEDOUCHE	Ludovic BAUDOUX
----	---------------------	------------------------	-----------------

**m) Au titre du représentant de services départementaux d'incendie et de secours**

85	<i>en cours de désignation</i>	<i>en cours de désignation</i>	<i>en cours de désignation</i>
----	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

**n) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé**

86	Marc BÉTREMIEUX - CPH	Pascale AVOT - INPH	Anne GRUSON - CPH
----	-----------------------	---------------------	-------------------

**o) Au titre des membres des unions régionales des professionnels de santé**

87	Grégory TEMPREMAN - URPS Pharmaciens	<i>Siège vacant</i>	Alexis MAES - URPS pharmaciens
88	Thomas BALBI - URPS Chirurgiens-dentistes	Nathalie COLARD - URPS biologistes	Marie BISERTE - URPS Chirurgiens-dentistes
89	Régis DUCATEZ - URPS infirmiers	Emeline LESECQ-LAMBRE - URPS orthophonistes	Marie-Odile GUILLON - URPS infirmiers
90	Jean-Marc LASCAR - URPS masseurs-kinésithérapeutes	Anne-Christine DUPONT - URPS orthophonistes	Jean-Jacques MAGNIES - URPS masseurs-kinésithérapeutes
91	Bénédicte VERMOOTE - URPS médecins libéraux	Grégoire VERHAEGEN - URPS orthoptistes	Bertrand DEMORY - URPS médecins libéraux
92	Philippe CHAZELLE - URPS médecins libéraux	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>

**p) Au titre du représentant de l'ordre des médecins**

93	Isabelle LAMBERT - Présidente du CROM Hauts-de-France	Dominique RINGARD, CROM Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>
----	---	---	---------------------

**q) Au titre du représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire de la**



## région

94	Alexis HEBERT - SAPIR IMG	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------------	---------------------	---------------------

## **Collège 8 : Personnalités qualifiées**

95	Jean-Pierre CANARELLI
96	Thérèse LEBRUN

## **Voix consultatives**

1	Le préfet de région Hauts de France ou son représentant
2	Le président du Conseil économique social et environnemental régional (CESER), ou ses représentants
	Les chefs de service de l'Etat en Région ou leurs représentants
3	Le directeur régional des Affaires culturelles
4	Le directeur régional de l'Agriculture et de la Forêt
5	Le directeur régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
6	Le directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
7	Le directeur régional des Finances Publiques
8	Le directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale
9	Le Recteur de la région académique Hauts de France
10	Le directeur régional de l'Agence Régionale de Santé
11	Les conseils des organismes locaux d'Assurance Maladie relevant du régime général
12	La Mutualité sociale agricole (MSA) représentée par un administrateur



Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2019-04-18-004

Arrêté n° 2019-025 SDSDU - modifiant les commissions  
spécialisées CRSA HDF

*Arrêté n° 2019-025 SDSDU - modifiant les commissions spécialisées CRSA HDF*

**ARRETE N° 2019-025 SDSDU MODIFIANT L'ARRETE N° 2016- 019 SDSDU MODIFIE FIXANT LA  
COMPOSITION NOMINATIVE DES COMMISSIONS SPECIALISEES  
DE LA CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE HAUTS-DE-FRANCE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTERIM DE L'AGENCE RÉGIONALE  
DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.1432-4 et D.1432-28 à D.1432-53 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2019 portant attribution de fonctions de directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Nord – Pas-de-Calais – Picardie n°2016-017 SDSDU du 19 juillet 2016 modifié fixant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Nord – Pas-de-Calais – Picardie n° 2016-019 SDSDU du 6 septembre 2016 fixant la composition nominative des commissions spécialisées de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie du Nord-Pas-de-Calais - Picardie ;

Vu les arrêtés de la directrice générale de l'ARS Hauts-de-France n° 2016-021 SDSDU du 30 décembre 2016, n° 2017-013 SDSDU du 13 mars 2017, n° 2017-031 SDSDU du 6 juin 2017, n° 2017-037 SDSDU du 23 août 2017, n° 2018-004 du 19 février 2018, n° 2018-017 du 22 juin 2018, n° 2018-031 bis du 3 décembre 2018, n° 2019-002 du 24 janvier 2019, n°2019-010 du 8 février 2019, n° 2019-014 du 12 mars 2019 et n° 2019-024 du 18 avril 2019 modifiant l'arrêté n°2016-019 SDSDU du 6 septembre 2016 fixant la composition nominative des commissions spécialisées de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général par intérim de l'ARS Hauts-de-France du 1<sup>er</sup> avril 2019 portant délégations de signature du directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Hauts-de-France ;

## ARRETE

**ARTICLE 1 :** l'article 1 de l'arrêté n°2016-019 SDSDU modifié susvisé fixant la composition nominative de la commission permanente de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

- **au collège 3 : représentants des conseils territoriaux de santé**

Eric LAGARDERE est nommé membre suppléant du Docteur Jean-Brice GAUTHIER.

**ARTICLE 2 :** l'article 2 de l'arrêté n°2016-019 SDSDU modifié susvisé fixant la composition nominative de la commission spécialisée de prévention de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

- **au collège 4 : partenaires sociaux**

**b) au titre des représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives**

10) Didier SILVAIN est nommé membre titulaire, en remplacement de Jacqueline VAUTRIN.

- **au collège 7 : offreurs des services de santé**

**e) au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées**

23) Jean-Marie BRIATTE est supprimé de la composition de cette commission.

**ARTICLE 3 :** l'article 3 de l'arrêté n°2016-019 SDSDU modifié susvisé fixant la composition nominative de la commission spécialisée de l'organisation des soins de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie, est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

**Vice-Présidence :**

Le Docteur Isabelle LAMBERT a été élue Vice-présidente de la commission spécialisée de l'organisation des soins (élections du 4 avril 2019).

- **au collège 7 : offreurs des services de santé**

**d) au titre du représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile**

20) Philippe HERMANT est supprimé de la composition de cette commission.

**o) Au titre des membres des unions régionales des professionnels de santé**

28) Le Docteur Jean-Pierre URBAIN est supprimé de la composition de cette instance.

**ARTICLE 4 :** l'article 4 de l'arrêté n° 2016-019 SDSDU modifié susvisé fixant la composition nominative de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie, est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

- au collège 7 : offreurs des services de santé

**e) au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées**

15) Jean-Marie BRIATTE est supprimé de la composition de cette commission.

**ARTICLE 5:** Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**ARTICLE 6 :** La directrice de la stratégie et des territoires de l'ARS Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 18 avril 2019

Pour le directeur général par intérim et par délégation,  
La directrice de la stratégie et des territoires,



**Laurence CADO**

## CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE Hauts-de-France

## Commission permanente

Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2019-025 du 18 avril 2019

## Membres de droit :

5 membres

1	Président	Jean-Pierre CANARELLI
2	VP - Président CSOS	Dr Ziad KHODR
3	VP - Président CSP	Alain TISON
4	VP - Présidente CSDU	Christine TREPTE
5	VP - Président CSMS	Bruno DELAVAL

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

## Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales

2 membres

**a) Au titre des conseillers régionaux : Conseil régional Hauts-de-France**

6	Monique RYO, Vice-Présidente à la santé	Christian VANNOBEL	Siège vacant
---	---	--------------------	--------------

**b) Au titre des présidents des conseils départementaux**

7	Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais ou sa représentante, Maryse CAUWET	Odette DURIEZ	Nicole GRUSON
---	---	---------------	---------------

## Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

3 membres

**a) Au titre des représentants des associations agréées (cf. article L. 1114-1)**

8	Pierre-Marie LEBRUN - France Assos santé, Délégation Hauts-de-France	Jean-Claude MARION - France Assos santé, Délégation Hauts-de-France	Marie-Thérèse HESSCHENTIER – Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR)
9	Patricia DEDOURGE - URAF Hauts-de-France (URAF)	Frédéric BORTOLI – UDAF de l'Aisne	Julien LEONARD - Conseil national des associations familiales laïques (CNAFAL)

**c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée**

10	Jean-Marie PETIT - APF - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Joëlle DEQUIDT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Brigitte DORÉ - UDAPEI Nord-Pas-de-Calais - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais
----	--	--	---

## Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé

1 membre (à modifier chaque année)

11	Dr Jean-Brice GAUTHIER – CTS Aisne	Eric LAGARDERE – CTS Aisne (nouveau)	Pierre MICHELINO – CTS Oise
----	------------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------

## Collège 4 : Partenaires sociaux

1 membre

**b) Au titre des représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives**

12	Philippe LEWANDOWSKI - MEDEF	Stéphan DE BUTLER D'ORMOND	Siège vacant
----	------------------------------	----------------------------	--------------

## Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

1 membre

**a) Au titre des représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité**

13	Karim LOUZANI - Croix rouge française - Hauts-de-France	Virginia BILLON - Croix rouge française - Hauts-de-France	Claire TASSART LEVY – Association Nationale pour la Protection de la Santé (ANPS - Aisne)
----	---	---	---

**Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé**

2 membres

**a) Au titre des représentants des services de santé scolaire et universitaire**

14	Brigitte WEENS	Muriel DEHAY	Siège vacant
----	----------------	--------------	--------------

**f) Au titre du représentant des associations de protection de l'environnement agréées (article L. 141-1 du code de l'environnement)**

15	Corinne SCHADKOWSKI - APPA	Karine TOP - Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement des Hauts-de-France Nord-Pas-de-Calais Picardie	Denis BOLLENGIER - Campagnes Vivantes
----	----------------------------	--	---------------------------------------

**Collège 7 : Offreurs des services de santé**

4 membres

**a) au titre des représentants des établissements publics de santé**

16	Brigitte DUVAL - Directrice CHI Compiègne Noyon – FHF	Danielle PORTAL - Directrice générale CH Amiens – FHF	Etienne DUVAL - Directeur du Centre Hospitalier de Laon – FHF
----	---	---	---

**c) Au titre des représentants des établissements privés de santé à but non lucratif**

17	Corinne DARRÉ, Directrice Centre l'Espoir - FEHAP	Laurent DELABY, Directeur Général GHICL - FEHAP	Liz Alejandra MAROTE, Directrice CPRCV Léopold BELLAN OLLENCOURT - FEHAP
----	---	---	--

**e) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées**

18	Séverine DUPONT-DARRAS - URIOPSS	Olivier FABIANI - PEP Nord-Pas-de-Calais	Mélanie MALVOISIN - FEHAP
----	----------------------------------	--	---------------------------

**o) Au titre des membres des unions régionales des professionnels de santé**

19	Bénédicte VERMOOTE - URPS médecins libéraux	Grégoire VERHAEGEN - URPS orthoptistes	Bertrand DEMORY - URPS médecins libéraux
----	---	--	--

**Collège 8 : Personnalités qualifiées**

1 membre

20 Jean-Pierre CANARELLI

**Invités permanents (cf. PV d'AP d'installation)**

13 membres

Les six présidents des Conseils territoriaux de santé, ou à titre de suppléants leurs vices-présidents

	TITULAIRES : Président CTS	SUPPLEANTS : VP CTS	
1	Marc LONNOY	Patrick LESOUDARD	02
2	Jean-Louis PLAYE	Sébastien CAPDEVILLE	59 Hainaut
3	Martine LEFEBVRE	Dominique WIART	59 Métropole-Flandres
4	Jean-Luc HAMIACHE	Fabien DEWAELE	60
5	Brigitte DORE	Christian BURGI	62
6	Jean-Pierre CANARELLI	Eric JULLIAN	80

Les quatre vice-présidents des commissions spécialisées :

7	Bruno CHEVRIER - UNAPEI Hauts-de-France	VP CSDU
8	Jérôme PASSICOUSSET - GEP SO	VP CSP
9	Fabienne HEULIN-ROBERT - FHF	VP CSMS
10	Isabelle LAMBERT - CROM Hauts-de-France (nouveau)	VP CSOS



Un représentant des partenaires sociaux représentant des organisations syndicales de salariés représentatives :

11	Martine DUROT -CFDT	Christina BAILLY -CFDT	David DECOURTRAY -CFDT
----	---------------------	------------------------	------------------------

Un représentant des établissements privés de santé à but lucratif :

12	Jean-Marc CATESSON - président de CME Clinique du Pont Saint-Vaast	Frédéric LEFEBVRE - Président de CME Clinique du Campus 80	Arnaud AULIARD, Président CME Centre de cancérologie Les Dentellières, 59
----	--	--	---

Un représentant des caisses d'assurance retraite et de la santé au travail

13	Jérôme LEFEBVRE - CARSAT Nord Picardie	Alain TREUTENAERE	Jean-Luc VASSAUX
----	--	-------------------	------------------

## CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE Hauts-de-France

## Commission Spécialisée de Prévention

Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2019-025 du 18 avril 2019

Président  
VP CSPAlain TISON  
Jérôme PASSICOUSSET

TITULAIRES

SUPPLEANTS

## Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales

5 membres

**a) Au titre des conseillers régionaux : Conseil régional Hauts-de-France :**

1 membre

1	Nadège BOURGHELLE KOS, Conseillère Régionale	Amel GACQUERRE	Siège vacant
---	--	----------------	--------------

**b) Au titre des présidents des conseils départementaux :**

2	Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental du Nord, ou sa représentante, Mme Geneviève MANNARINO	Marie-Annick DEZITTER	Doriane BECUE
3	Nadège LEFEBVRE, Président du Conseil Départemental de l'Oise ou sa représentante, FUMERY Anne	NEAU Corry	LEVESQUE Sophie

**c) Au titre des représentants des groupements de communes :**

1 membre

4	Marie LEFEBVRE, VP Cté d'agglomération de St Omer	Grégory MARLIER, Président de la Communauté de la Haute-Deule	ROLAND Sylvie
---	---	---	---------------

**d) Au titre des représentants des communes :**

1 membre

5	Siège vacant	Siège vacant	Siège vacant
---	--------------	--------------	--------------

## Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

6 membres

**a) Au titre des représentants des associations agréées (cf. article L. 1114-1) :**

4 membres

6	Patricia DEDOURGE - URAF Nord-Pas-De-Calais (URAF)	Frédéric BORTOLI - UDAF de l'Aisne	Julien LEONARD - Conseil national des associations familiales laïques (CNAFAL)
7	Marie-Catherine MOTTE - Fédération française des diabétiques	Gérard DESSEAUX - Association des Insuffisants Rénaux (AIR) Picardie	Arnaud BODINIER - Fédération française des associations de greffes du cœur et des poumons - FFAGCP
8	Olivier DAUPTAIN - Fédération française des associations et amicales de malades insuffisantes ou handicapés respiratoires FFAAIR	Maxime HEDOUIN, France Alzheimer	Ingrid MARS - Association française contre les myopathies (AFM) Téléthon
9	Jean-Pierre BULTEZ - Les petits frères des pauvres	Véronique CLAVEY - Mouvement français pour le planning / Fédération régionale Nord Pas-de-Calais du planning familial	Bernard FIOLET - Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)

**b) Au titre des représentants des associations de retraités et personnes âgées :**

1 membre

10	Jean-Pierre LAVIEVILLE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - FO	Michèle BEAREZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - UIRS	Nicole SION - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - CFDT
----	--	--	---

**c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées :**

1 membre

11	Aurélien DELAHOUCHE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de	Serge FERCOT - Conseil Départemental de la Citoyenneté	Marie-Pierre BERGERET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et
----	---	--	--

l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – CFDT	et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – ADEP Picardie	de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – Oise Alzheimer
-------------------------------------	---	--

### Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé

1 membre (à modifier chaque année)

12	Séverine LABOUE - CTS Métropole Flandres	Michèle HUVIG – CTS Métropole Flandres	Dr René-Claude DACQUIGNY – CTS Pas-de-Calais
----	--	--	--

### Collège 4 : Partenaires sociaux

4 membres

#### a) Au titre des représentants des organisations syndicales de salariés représentatives :

13	Isabelle CARESMEL - CFE-CGC	Eric AIMÉ - CFE-CGC	Jeany POUILLAIN - CFE-CGC
----	-----------------------------	---------------------	---------------------------

#### b) Au titre des représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives :

14	Didier SILVAIN – CPME (nouveau)	Roland THIES – CPME	Alain CAUCHOIS – CPME
----	---------------------------------	---------------------	-----------------------

#### c) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales :

15	Michel LETELLIER - UNAPL, CMA et CCI du Nord-Pas-de-Calais	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	--	---------------------	---------------------

#### d) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles :

16	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------	---------------------

### Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

4 membres

#### a) Au titre des représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité : 1

17	Laurence DERNONCOURT - Fédération des acteurs de la solidarité	Bruno SANCHEZ - Association Accueil & Promotion	Dominique CALONNE – Conseil Régional des Personnes Accompagnées (CRPA) Hauts-de-France
----	--	---	--

#### b) Au titre de l'assurance vieillesse : 1

18	Jérôme LEFEBVRE - CARSAT Nord Picardie (Président du CA)	Alain TREUTENAERE	Jean-Luc VASSAUX
----	--	-------------------	------------------

#### c) Au titre du représentant des caisses d'allocations familiales : 1

19	Patrick BAILLEAU, CAF du Nord	Nadine GORET, CAF du Pas-de-Calais	Patricia FOURNIER, CAF du Nord
----	-------------------------------	------------------------------------	--------------------------------

#### d) Au titre du représentant de la mutualité française : 1

20	Alain TISON, Mutualité française Hauts-de-France, Président d'APREVA	Adeline LOMBART	Philippe WATTIER
----	--	-----------------	------------------

### Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

6 membres

#### a) Au titre des représentants des services de santé scolaire et universitaire : 1

21	Brigitte WEENS	Muriel DEHAY	<i>Siège vacant</i>
----	----------------	--------------	---------------------

#### b) Au titre des représentants des services de santé au travail : 1

22	Jean-François LESCART	Alain CUISSE	Louis-Marie HARDY
----	-----------------------	--------------	-------------------

#### c) Au titre des représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile : 1

23	Véronique LEROY	Monique RADULESCO	Catherine DEMONDION
----	-----------------	-------------------	---------------------

#### d) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé : 1

24	Marie VILLEZ - Union régionale des Hauts-de-France de la Fédération addiction	Ludovic WAUGRAND - Institut médico-éducatif Louis FLAHAUT- Association La vie active	<i>Siège vacant</i>
----	---	--	---------------------

#### e) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé : 1

8

25	Jean-Louis SALOMEZ - Professeur de santé publique	Jean-Daniel LALAU - Professeur de nutrition	Mickaël NAASSILA - Professeur de Physiologie
----	---	---	--

**f) Au titre du représentant des associations de protection de l'environnement agréées : 1**

26	Corinne SCHADKOWSKI - APPA	Karine TOP - Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement des Hauts-de-France Nord-Pas-de-Calais Picardie	Denis BOLLENGIER - Campagnes Vivantes
----	----------------------------	--	---------------------------------------

**Collège 7 : Offreurs des services de santé**

4 membres

**c) Au titre des représentants des établissements privés de santé à but non lucratif**

27	Corinne DARRÉ, Directrice Centre l'Espoir	Laurent DELABY, Directeur Général GHICL	Liz Alejandra MAROTE, Directrice CPRCV Léopold BELLAN OLLENCOURT
----	---	---	--

**e) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées**

28	Jérôme PASSICOUSSET - GEPSO	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	François-Xavier DEBRABANT - FHF
----	-----------------------------	-------------------------------	---------------------------------

**o) Au titre des membres des unions régionales des professionnels de santé**

29	Grégory TEMPREMANT - URPS Pharmaciens	<i>Siège vacant</i>	Alexis MAES - URPS pharmaciens
30	Régis DUCATEZ - URPS infirmiers	Emeline LESECQ-LAMBRE - URPS orthophonistes	Marie-Odile GUILLON - URPS infirmiers

**Invité permanent :** Pr. Jean-Pierre CANARELLI, Président de la CRSA

**CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE Hauts-de-France**  
**Commission Spécialisée de l'organisation des soins**  
**Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2019-025 du 18 avril 2019**

**Président** Dr Ziad KHODR  
**VP CSOS** Isabelle LAMBERT (nouveau)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

**Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales**

4 membres

**a) Au titre des conseillers régionaux : Conseil régional Hauts-de-France**

1 Monique RYO, Vice-Présidente à la santé	Christian VANNOBEL	<i>Siège vacant</i>
---	--------------------	---------------------

**b) Au titre des présidents des conseils départementaux**

2 Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais ou sa représentante, Maryse CAUWET	Odette DURIEZ	Nicole GRUSON
---	---------------	---------------

**c) Au titre des représentants des groupements de communes**

3 Marie LEFEBVRE, VP Cté d'agglomération de St Omer	Grégory MARLIER, Président de la Communauté de la Haute-Deule	ROLAND Sylvie
---	---	---------------

**d) Au titre des représentants des communes**

4 <i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
-----------------------	---------------------	---------------------

**Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux**

4 membres

**a) Au titre des représentants des associations agréées (cf. article L. 1114-1)**

5 Pierre-Marie LÉBRUN - France Assos santé, Délégation Hauts-de-France	Jean-Claude MARION - France Assos santé, Délégation Hauts-de-France	Marie-Thérèse HESSCHENTIER – Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR)
6 Marie-Catherine MOTTE - Fédération française des diabétiques	Gérard DESSEAUX - Association des Insuffisants Rénaux (AIR) Picardie	Arnaud BODINIER - Fédération française des associations de greffes du cœur et des poumons - FFAGCP

**b) Au titre des représentants des associations de retraités et personnes âgées**

7 Georges BOUCHART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Arlette NARCISSE, - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Marie-Blanche CAILLIEZ, - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais
--	---	---

**c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée**

8 Aurélien DELAHOUCHE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – CFDT	Serge FERCOT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – ADEP Picardie	Marie-Pierre BERGERET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – Oise Alzheimer
---	--	---

**Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé**

1 membre

9 Dr Patricia JEANSON – CTS Somme	Giancarlo BAILLET – CTS Somme	Chanez HERBANNE – CTS Oise
-----------------------------------	-------------------------------	----------------------------

**Collège 4 : Partenaires sociaux**

6 membres

**a) Au titre des représentants des organisations syndicales de salariés représentatives**

10	Philippe CREPEL – CGT	Virginie DEVILLERS – CGT	Alain ARNEFAUX – CGT
11	Martine DUROT -CFDT	Christina BAILLY -CFDT	David DECOURTRAY -CFDT
12	Patrice RAMILLON - FO	Jean-Marc HENIN - FO	Grégory LEDUC - FO

**b) Au titre des représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives**

13	Philippe LEWANDOWSKI - MEDEF	Stéphan DE BUTLER D'ORMOND	Siège vacant
----	------------------------------	-------------------------------	--------------

**c) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales**

14	Michel LETELLIER - UNAPL, CMA et CCI du Nord-Pas-de-Calais	Siège vacant	Siège vacant
----	--	--------------	--------------

**d) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles**

15	Siège vacant	Siège vacant	Siège vacant
----	--------------	--------------	--------------

**Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales**

2 membres

**b) Au titre de l'assurance vieillesse et de la branche accidents du travail-maladies professionnelles mentionnée à l'article R. 221-9 du code de la sécurité sociale, deux représentants de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail**

16	Jérôme LEFEBVRE - CARSAT Nord Picardie (Président du CA)	Alain TREUTENAERE	Jean-Luc VASSAUX
----	--	-------------------	------------------

**d) Au titre du représentant de la mutualité française**

17	Alain TISON, Mutualité française Hauts-de-France, Président d'APREVA	Adeline LOMBART	Philippe WATTIER
----	--	-----------------	------------------

**Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé**

2 membres

**d) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé, dont un œuvrant dans le médico-social ou la cohésion sociale**

18	Marie VILLEZ - Union régionale des Hauts-de-France de la Fédération addiction	Ludovic WAUGRAND - Institut médico-éducatif Louis FLAHAUT- Association La vie active	Siège vacant
----	---	--	--------------

**e) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche**

19	Jean-Louis SALOMEZ - Professeur de santé publique	Jean-Daniel LALAU - Professeur de nutrition	Mickaël NAASSILA - Professeur de Physiologie
----	---	---	--

**Collège 7 : Offreurs des services de santé**

23 membres

**a) Au titre des représentants des établissements publics de santé**

20	Pr. François-René PRUVOT - président de CME (CHRU Lille) - FHF	Pr. Pierre KRYSTKOWIAK - président de CME (CHU Amiens) - FHF	Dr. Magloire GNANSOUNOU - président de CME (CH Sambre-Avesnois) - FHF
21	Dr. Philippe BONELLE – Vice-président FHF Hauts-de-France - président de CME - CH Doullens - FHF	Dr. Thierry RAMAHERISON - président de CME - CH de Beauvais – FHF	Dr. Alexandre BERTELOOT – président de CME (CH de Douai) – FHF
22	Dr. Valérie YON - présidente de CME (CH Pinel – Amiens) - FHF	Dr. Christian MULLER, président de CME (EPSM de l'Agglomération lilloise) - FHF	Dr. Edvick ELIA, présidente de CME (EPSM Lille Métropole - Armentières) - FHF
23	Dr. Ziad KHODR - Vice-président FHF Hauts-de-France - CH de Saint-Omer – FHF - FHF	Pierre BERTRAND - CH Arras-FHF	Hélène VAAST, CHRU Lille – FHF
24	Brigitte DUVAL - Directrice CHI Compiègne Noyon- FHF	Danielle PORTAL - Directrice générale CH Amiens- FHF	Etienne DUVAL - Directeur du Centre Hospitalier de Laon-FHF

**b) Au titre des représentants des établissements privés de santé à but lucratif**

25	Vincent VESSELLE - Directeur Polyclinique Saint Côme, Oise	Laurent DELEMER, Directeur Polyclinique du Bois	Olivier VERRIEZ, Président Directeur général du Groupe HPL – Hôpitaux Privés du Littoral
26	Jean-Marc CATESSON - président de CME Clinique du Pont Saint-Vaast	Frédéric LEFEBVRE - Président de CME Clinique du Campus 80	Arnaud AULIARD, Président CME Centre de cancérologie Les Dentellières, 59

**c) Au titre des représentants des établissements privés de santé à but non lucratif**

27	Corinne DARRÉ, Directrice Centre l'Espoir	Laurent DELABY, Directeur Général GHICL	Liz Alejandra MAROTE, Directrice CPRCV Léopold BELLAN OLLENCOURT
28	Patrice SCHUMACKER, Président CME Centre l'Espoir	Stanislas VELLIET, Président CME	Eric PETIT

**d) Au titre du représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile**

29	Aymeric BOURBION - FNEHAD	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------------	-------------------------------	---------------------

**h) Au titre du représentant des responsables des centres de santé, des maisons de santé et des pôles de santé**

30	Philippe TRÉHOU, MSP de Guise 02	Laurent VERNIEST, FEMASNORD	Didier DELETTE, MSP FRUGES 62
----	----------------------------------	-----------------------------	-------------------------------

**i) Au titre du représentant des responsables des réseaux de santé implantés dans la région**

31	Julie MOITIER, PALPI 80	Patrick FOURNIER, G2RS	Joël MERCIER, Réseau CECILIA
----	-------------------------	------------------------	------------------------------

**j) Au titre du représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins**

32	Charles CHARANI	Xavier LAMBERTYN	<i>Siège vacant</i>
----	-----------------	------------------	---------------------

**k) Au titre du médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation**

33	Patrick GOLDSTEIN	Christine AMMIRATI	Pierre VALETTE
----	-------------------	--------------------	----------------

**l) Au titre du représentant des transporteurs sanitaires**

34	Laurence GUYONVARCH	Christophe HANNEDOUCHE	Ludovic BAUDOUX
----	---------------------	------------------------	-----------------

**m) Au titre du représentant de services départementaux d'incendie et de secours**

35	<i>en cours de désignation</i>	<i>en cours de désignation</i>	<i>en cours de désignation</i>
----	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

**n) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé**

36	Marc BÉTREMIEUX - CPH	Pascale AVOT - INPH	Anne GRUSON - CPH
----	-----------------------	---------------------	-------------------

**o) Au titre des membres des unions régionales des professionnels de santé**

37	Grégory TEMPREMANT - URPS Pharmaciens	<i>Siège vacant</i>	Alexis MAES - URPS pharmaciens
38	Régis DUCATEZ - URPS infirmiers	Emeline LESECQ-LAMBRE - URPS orthophonistes	Marie-Odile GUILLON - URPS infirmiers
39	Bénédicte VERMOOTE - URPS médecins libéraux	Grégoire VERHAEGEN - URPS orthoptistes	Bertrand DEMORY - URPS médecins libéraux
40	Philippe CHAZELLE - URPS médecins libéraux	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>

**p) Au titre du représentant de l'ordre des médecins**

41	Isabelle LAMBERT - Présidente du CROM Hauts-de-France	Dominique RINGARD, CROM Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>
----	--	--	---------------------

**q) Au titre du représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire de la région**

42	Alexis HEBERT - SAPIR IMG	<i>Siège</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------------	--------------	---------------------

**Membres de la CSMS**

2 membres

43	Bruno DELAVAL - URIOPSS	Jean-Luc HAMIACHE - FEHAP	Dominique VILLA - UNA Picardie
44	Guillaume ALEXANDRE -NEXEM	Brigitte BECQ - APF France handicap	Christian BRELINSKI - FISAF

**Invité permanent :**

Jean-Pierre CANARELLI, Président de la CRSA



**CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE Hauts-de-France**  
**Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux**  
**Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2019-025 du 18 avril 2019**

**Président**  
**VP CSMS**

Bruno DELAVAL  
Fabienne HEULIN-ROBERT

**Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales**

5 membres

**a) Au titre des conseillers régionaux : Conseil régional Hauts-de-France**

1	Nadège BOURGHELLE KOS, Conseillère Régionale	Amel GACQUERRE	<i>Siège vacant</i>
---	---	----------------	---------------------

**b) Au titre des présidents des conseils départementaux**

2	Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental du Nord, ou sa représentante, Mme Geneviève MANNARINO	Marie-Annick DEZITTER	Doriane BECUE
3	Nadège LEFEBVRE, Président du Conseil Départemental de l'Oise ou sa représentante, FUMERY Anne	NEAU Corry	LEVESQUE Sophie

**c) Au titre des représentants des groupements de communes**

4	Marie LEFEBVRE, VP Cté d'agglomération de St Omer	Grégory MARLIER, Président de la Communauté de la Haute-Deule	ROLAND Sylvie
---	--	--	---------------

**d) Au titre des représentants des communes**

5	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
---	---------------------	---------------------	---------------------

**Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux**

6 membres

**a) Au titre des représentants des associations agréées (cf. article L. 1114-1)**

6	Sylvette CHEVALIER - Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM) des Hauts-de- France	Florence BOBILLIER - UNAPEI	Bernard-Marie DUPONT - Association d'entraide aux malades traumatisés crâniens (AEMTC)
7	Olivier DAUPTAIN - Fédération française des associations et amicales de malades insuffisantes ou handicapés respiratoires FFAAIR	Maxime HEDOUIN, France Alzheimer	Ingrid MARS - Association française contre les myopathies (AFM) Téléthon

**b) Au titre des représentants des associations de retraités et personnes âgées**

8	Jean-Pierre LAVIEVILLE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – FO	Michèle BEAREZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – UIRS	Nicole SION - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – CFDT
9	Georges BOUCHART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Arlette NARCISSE, - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Marie-Blanche CAILLIEZ, - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais

**c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée**

10	Christian HILAIRE - UDAPEI 59 - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – UDAPEI	Fernande FRANQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – APAJH	Bénédicte LECLERCQ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - APF France Handicap
----	--	---	--

11	Jean-Marie PETIT - APF France Handicap - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Joëlle DEQUIDT -Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Brigitte DORÉ - UDAPEI Nord-Pas-de-Calais - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais
----	--	---	---

### Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé

1 membre

12	Rodolphe BOURRET – CTS Hainaut	Dr Solange MOORE-WIPF – CTS Hainaut	Richard CZAJKOWSKI – CTS Pas-de-Calais
----	--------------------------------	-------------------------------------	--

### Collège 4 : Partenaires sociaux

#### a) Au titre des représentants des organisations syndicales de salariés représentatives

4 membres

13	Martine DUROT -CFDT	Christina BAILLY -CFDT	David DECOURTRAY -CFDT
----	---------------------	------------------------	------------------------

#### b) Au titre des représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives

14	Philippe LECLERCQ – U2P	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	-------------------------	---------------------	---------------------

#### c) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales

15	Michel LETELLIER - UNAPL, CMA et CCI du Nord-Pas-de-Calais	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	--	---------------------	---------------------

#### d) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles

16	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------	---------------------

### Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

2 membres

#### a) Au titre des représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité

17	Laurence DERNONCOURT – Fédération des acteurs de la solidarité	Bruno SANCHEZ - Association Accueil & Promotion	Dominique CALONNE – Conseil Régional des Personnes Accompagnées (CRPA) Hauts-de-France
----	--	---	--

#### d) Au titre du représentant de la mutualité française

18	Alain TISON, Mutualité française Hauts-de-France, Président d'APREVA	Adeline LOMBART	Philippe WATTIER
----	--	-----------------	------------------

### Collège 7 : Offreurs des services de santé

10 membres

#### e) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées

19	Guillaume ALEXANDRE - NEXEM	Brigitte BECQ - APF france handicap	Christian BRELINSKI - FISAF
20	Bruno CHEVRIER - UNAPEI Hauts-de-France	Marianne PLADYS - Autismes Ressources Hauts-de-France	Sandrine LANCO DOSEN - ANECAMSP
21	Séverine DUPONT-DARRAS - URIOPSS	Olivier FABIANI - PEP Nord-Pas-de-Calais	Mélanie MALVOISIN - FEHAP
22	Jérôme PASSICOUSSET - GEPSO	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	François-Xavier DEBRABANT - FHF

#### f) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées

23	Didier CYMERMAN - SYNERPA	Olivier BOULANT	Florence KOVAC
24	Bruno DELAVAL - URIOPSS	Jean-Luc HAMIACHE - FEHAP	Dominique VILLA - UNA Picardie
25	Michel THUMERELLE - FHF	Serge GUNST - FHF	Christophe VANBESIEEN - FHF
26	Fabienne HEULIN-ROBERT - FHF	Régine DELPLANQUE - FHF	Pascale BOULOGNE - FHF

#### g) Au titre du représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales

27	Jacques VEZIER - URIOPSS	Éric BERNARD - l'Union régionale des centres sociaux du Nord-Pas-de-Calais	<i>Siège vacant</i>
----	--------------------------	--	---------------------

**o) Au titre des membres des unions régionales des professionnels de santé**

28	Bénédicte VERMOOTE - URPS médecins libéraux	Grégoire VERHAEGEN - URPS orthoptistes	Bertrand DEMORY - URPS médecins libéraux
----	--	---	---

**Membres de la CSOS**

2 membres

**Au titre des présidents des conseils départementaux**

29	Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas-de- Calais ou sa représentante, Maryse CAUWET	Odette DURIEZ	Nicole GRUSON
----	---	---------------	---------------

**Au titre du représentant des responsables des réseaux de santé implantés dans la région**

30	Julie MOITIER, PALPI 80	Patrick FOURNIER, G2RS	Joël MERCIER, Réseau CECILIA
----	-------------------------	------------------------	------------------------------

**Invité permanent :**

Pr. Jean-Pierre CANARELLI, Président de la CRSA

## CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE Hauts-de-France

## Commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers

Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2019-025 du 18 avril 2019

Présidente Christine TREPTE  
VP CSDU Bruno CHEVRIER

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

## Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales

1 membre

**c) Au titre des représentants des groupements de communes**

1	Marie LEFEBVRE, VP Cté d'agglomération de St Omer	Grégory MARLIER, Président de la Communauté de la Haute-Deule	ROLAND Sylvie
---	---	---	---------------

## Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

6 membres (2 pour le a/ 2 pour le b/ 2 pour le c)

**a) Au titre des représentants des associations agréées (cf. article L. 1114-1)**

2	Pierre-Marie LEBRUN - France Assos santé, Délégation Hauts-de-France	Jean-Claude MARION - France Assos santé, Délégation Hauts-de-France	Marie-Thérèse HESSCHENTIER – Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR)
3	Patricia DEDOURGE - URAF Nord-Pas-De-Calais (URAF)	Frédéric BORTOLI – UDAF de l'Aisne	Julien LEONARD - Conseil National des associations familiales laïques (CNAFAL)

**b) Au titre des représentants des associations de retraités et personnes âgées**

4	Jean-Pierre LAVIEVILLE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – FO	Michèle BEAREZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – UIRS	Nicole SION - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – CFDT
5	Georges BOUCHART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Arlette NARCISSE, - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Marie-Blanche CAILLIEZ, - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais

**c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée**

6	Christian HILAIRE - UDAPEI 59 - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – UDAPEI	Fernande FRANQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – APAJH	Bénédicte LECLERCQ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - APF France Handicap
7	Christine TREPTE - APF France-handicap	Bruno WOZNIAK - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – APF France Handicap	Gilles BLOCH - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Somme

## Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé

1 membre (à modifier chaque année)

8	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
---	---------------------	---------------------	---------------------

## Collège 4 : Partenaires sociaux

1 membre

**a) Au titre des représentants des organisations syndicales de salariés représentatives**

9	Patrice RAMILLON - FO	Jean-Marc HENIN - FO	Grégory LEDUC - FO
---	-----------------------	----------------------	--------------------

**Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales** 1 membre

**c) Au titre du représentant des caisses d'allocations familiales**

10	Patrick BAILLEAU, CAF du Nord	Nadine GORET, CAF du Pas-de-Calais	Patricia FOURNIER, CAF du Nord
----	-------------------------------	------------------------------------	--------------------------------

**Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé** 1 membre

**d) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé, dont un œuvrant dans le médico-social ou la cohésion sociale**

11	Valérie COMBLEZ - Fédération des centres sociaux Aisne Somme	Mireille CHARONNAT - FNARS Nord Pas de Calais	Jean-Pierre TRIBOULET, Ligue contre le cancer, Comité du Nord
----	--	---	---

**Collège 7 : Offreurs des services de santé**

1 membre

**e) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées**

12	Bruno CHEVRIER - UNAPEI Hauts-de-France	Marianne PLADYS - Autismes Ressources Hauts-de-France	Sandrine LANCO DOSEN - ANECAMSP
----	---	---	---------------------------------

**Invités permanents (cf. PV d'AP d'installation)**

17 membres

Pr. Jean-Pierre CANARELLI, Président de la CRSA

Les six présidents des Conseils territoriaux de santé des usagers :

6 membres

1	<i>En cours de désignation</i>	02
2	M. Olivier DAUPTAIN	59 Hainaut
3	Lahanissah ABED-MADI	59 Métropole-Flandres
4	Corinne VERTADIER	60
5	M. Georges BOUCHART	62
6	M. Gérard DESSEAUX	80

Le reste des membres du collège 2 non désignés membres CSDU :

10 membres

**a) Au titre des représentants des associations agréées**

	TITULAIRES	SUPPLEANTS	
1	Didier VANQUELEF - UFC Que choisir Nord-Pas-de-Calais	Jacques MOPIN - UFC Que Choisir Oise	Dominique BEN - INDECOSA-CGT
2	Sylvette CHEVALIER - Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM) des Hauts-de-France	Florence BOBILLIER - UNAPEI	Bernard-Marie DUPONT - Association d'entraide aux malades traumatisés crâniens (AEMTC)
3	Marie-Catherine MOTTE - Fédération française des diabétiques	Gérard DESSEAUX - Association des Insuffisants Rénaux (AIR) Picardie	Arnaud BODINIER - Fédération française des associations de greffes du cœur et des poumons FFAAGCP
4	Franck BIGET - Association française de lutte contre le VIH et les hépatites virales (AIDES)	Daniel HIBERTY - UDAF 60	Régine DECOTTE - Alliance Maladies Rares AMR
5	Olivier DAUPTAIN - Fédération française des associations et amicales de malades insuffisantes ou handicapés respiratoires FFAAIR	Maxime HEDOUIN, France Alzheimer	Ingrid MARS - Association française contre les myopathies (AFM) Téléthon
6	Jean-Pierre BULTEZ - Les petits frères des pauvres	Véronique CLAVEY - Mouvement français pour le planning / Fédération régionale Nord Pas-de-Calais du planning familial	Bernard FIOLET - Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)

**b) Au titre des représentants des associations de retraités et personnes âgées**

	TITULAIRES	SUPPLEANTS	
7	Dominique SANCHEZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – Aid'Aisne	Yves BONNARD - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – CFE-CGC	Roland FONTAINE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – Association AROPA
8	Jean-Marc PETIT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Somme	Eric VAN STEENKISTE-DELESPIERRE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Somme	Roger DEAUBONNE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Somme

**c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée**

9	Aurélien DELAHOUCHE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – CFDT	Serge FERCOT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – ADEP Picardie	Marie-Pierre BERGERET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – Oise Alzheimer
10	Jean-Marie PETIT - APF france handicap - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Joëlle DEQUIDT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Brigitte DORÉ - UDAPEI Nord-Pas-de-Calais - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais

Un représentant des partenaires sociaux représentant des organisations syndicales d'employeurs représentatives :  
1 membre

Philippe LECLERCQ – U2P	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
-------------------------	---------------------	---------------------

**Membres à voix consultatives** invités permanents de toutes les commissions et de l'assemblée plénière

12 membres

1	Le préfet de région Hauts de France, ou son représentant
2	Le président du Conseil économique social et environnemental régional (CESER), ou ses représentants
	Les chefs de service de l'Etat en Région ou leurs représentants
3	Le directeur régional des Affaires culturelles
4	Le directeur régional de l'Agriculture et de la Forêt
5	Le directeur régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
6	Le directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
7	Le directeur régional des Finances Publiques
8	Le directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale
9	Le Recteur de la région académique Hauts de France
10	Le directeur régional de l'Agence Régionale de Santé
11	Les conseils des organismes locaux d'Assurance Maladie relevant du régime général
12	La Mutualité sociale agricole (MSA) représentée par un administrateur